École supérieure d'art des Pyrénées Pau-Tarbes

Conseil d'Administration
séance du
Vendredi 9 novembre 2012
à 10 h 30

P.A. - PREFECTURE - A.R.
13 NOV. 2012
SERVICE

Un extrait du procès-verbal a été affiché sur le site de Pau et sur le site de Tarbes le : mardi 13 novembre 2012

Membres présents :
Avec voix délibérative
Madame Martine LIGNERES-CASSOU, Députée-Maire de Pau, Présidente, Madame Marie ANGELÉ, représentant Monsieur PAILLARSE, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées, Monsieur Bertrand FLEURY, représentant Monsieur Jean-Paul GODDERIDGE, Directeur Régional des Affaires Culturelles d' Aquitaine, Monsieur Luc TRIAS, représentant Monsieur le Président du Conseil régional d'Aquitaine, Madame Anne-Marie ARGOUNES, ville de Tarbes, Madame Myriam LEGOUAS, Ville de Tarbes, Madame Hélène LÉROU-POURQUÉ, Ville de Pau, Monsieur François CORTES, Représentant des enseignants, Monsieur Vincent MEYER, Représentant des enseignants, Monsieur Gabriel BLAZQUEZ, Représentant des personnels administratifs et techniques, Monsieur Hippolyte HERPIN FLORH, représentant des étudiants.

Avec voix consultative :
Madame Martine MOUREU : Directrice Générale

Avaient donné procuration :
Monsieur Gérard TRÉMÈGE, Maire de Tarbes, à Madame Anne-Marie ARGOUNES, Monsieur Gilles CRASPAY, Ville de Tarbes à Madame Myriam LEGOUAS, Monsieur David CAMEO, Directeur de Sèvres, Cité de la Céramique, à Madame Martine LIGNIERES-CASSOU, Présidente, Monsieur Talal MASRI à Madame Martine MOUREU.

Excusés : Monsieur le Préfet de Région, Monsieur José CUBERO, Ville de Tarbes, Madame Frédérique LERBET-SERINI, Ville de Pau, Madame Patricia WOLFS, Ville de Pau, Madame Évelyne TOUSSAINT, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Madame Matthie LABORIE, représentante des étudiants, Madame Claire JACQUET et Monsieur Isidro FERRER, Personnalités qualifiées.

N° 9 – DEMANDE DE SUBVENTION

Rapporteur : Madame Martine LIGNIERES-CASSOU

Mesdames, Messieurs

L'ESA des Pyrénées Pau-Tarbes dans le cadre de la mise en place de sa plate forme de recherche souhaite valoriser son action par une publication commune, « Echappées Vistas », traduite en anglais et en espagnol.

Cette action dotée d'un budget de 12 700 € est susceptible de bénéficier d'une aide financière de l' Etat, Direction Régionale des Affaires Culturelles Midi-Pyrénées, d'un montant de 4 999 €.

Le plan de financement détaillé est ci-joint en annexe.

Le Conseil d'Administration sur proposition de Madame la Présidente et après en avoir délibéré :

Vu les crédits inscrits au titre de l'exercice 2012, au chapitre 011 « charges à caractère général »

Considérant l'intérêt qui s'attache à cette opération pour l' ESA des Pyrénées Pau-Tarbes

DECIDE

- d' approuver le financement de cette action tel qu'elle figure au plan de financement ci-annexé,
- de solliciter de l' État, Direction Régionale des Affaires Culturelles Midi-Pyrénées l'attribution d'une subvention de 4 999 €,
- de charger la Présidente de tous actes et procédures en vue de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Pau, le 13 novembre 2012

Martine LIGNIERES-CASSOU
Présidente de l'ESA des Pyrénées Pau-Tarbes

N° 9 – DEMANDE DE SUBVENTION – ANNEXE

TABLEAU DE FINANCEMENT

Dépenses		**Recettes**	
Intitulé	Montant	Intitulé	Montant
Conception graphique version papier	2 000,00 €	Subvention de l État	4 999,00 €
Conception de la version électronique de la revue	3 500,00 €	Autofinancement	11 701,00 €
Traduction Anglais et Espagnol	7 200,00 €		
Impression	4 000,00 €		
Total	**16 700,00 €**	**Total**	**16 700,00 €**